Avocat légendaire, son nom s'attache à d'illustres affaires criminelles telles que la Bande à Bonnot, Landru, Héra Mirtel, Joseph Caillaux...

Vincent de MORO-GIAFFERRI

Né Xavier Étienne Eugène de MORO-GIAFFERI Le 6 juin 1878 à 23h à Paris 18^e

Selon acte n°2188 – Archives de Paris en ligne – V4 E 4976 – vue 12/31

Décédé le 22 novembre 1956 Le Mans Sarthe 72



Défendre l'homme toujours!

Consacré le plus grand avocat de l'entre-deux-guerres, au palais on l'appelle simplement Moro.

Admiré, voire envié et en tous cas respecté, il entre dans la légende avant même de clore une carrière de cinquantehuit années de barreau jalonnée de retentissants procès. Défenseur en 1921 de <u>Landru</u> dont il faillit bien sauver la tête, il l'est aussi de <u>Dieudonné</u> de la <u>bande à Bonnot</u>, il attache son nom aux procès Stavisky, Eugen Weidmann tueur en série des années 1930, ainsi que dans l'affaire **Joseph Caillaux** et celle d'**Héra Mirtel...**

Toujours flamboyant, généreux et engagé qu'il s'agisse de grandes affaires ou de petites, il plaide sans relâche quel que soit le statut de l'accusé. Son incroyable éloquence fait accourir le public et la presse à ses plaidoiries qui durent parfois plusieurs heures.

Figure incarnée de la défense des opprimés, des criminels et des innocents, il dit vouloir défendre l'homme, toujours!

Humaniste et avant-gardiste, il s'érige en opposant à la peine de mort en des temps où, pour l'opinion publique, la question ne se pose même pas.



Landru à son procès : devant lui, son avocat Me Moro-Giafferi

Dans le prétoire, il est le verbe incarné!

Né parisien à Montmartre d'une famille originaire de Corse, il est fils d'Orso Giafferri (di u Moro, du Maure) employé des chemins de fer.

Celui qui, dès l'âge de 20 ans fera ses débuts au Barreau de Paris, étudie le droit à la Sorbonne après être passé par un collège religieux et le lycée Louis-le-Grand.

Pendant quatre années, il pratique l'assistance judiciaire et appelle à la création de la Ligue pour la défense des petits criminels, pour les voleurs à la tire, les cambrioleurs, les assassins maladroits et solitaires...

Lors de la Guerre de 1914-1948 mobilisé comme auxiliaire, il se porte volontaire pour aller combattre sur le front. C'est ainsi qu'en 1916, il participe à la bataille de Verdun puis à *l'Expédition de Salonique* en Grèce nommée aussi le *Front d'Orient* et il termine la guerre avec le grade de capitaine d'infanterie.

De retour au prétoire et déjà remarqué pour son talent oratoire et littéraire, on dit de lui qu'il est le verbe incarné

De la salle d'audience du tribunal, à la tribune de l'Assemblée Nationale...

L'entrée en politique semble aller de soi pour ce tribun humaniste tous azimuts quand il entre au gouvernement d'Edouard Herriot en 1924, tout en étant élu président du Conseil Général de Corse où il siègera jusqu'en 1930.

Puis à partir de 1946 on le retrouve pendant dix années député sur les bancs de l'Assemblée nationale.

Pour autant, il ne délaisse pas le prétoire et la défense des déshérités, qui demeure son crédo depuis son début de carrière. C'est ainsi qu'il participe en 1928 à la mise en place de l'Assistance Juridique Internationale.

Avocat hors du commun, ce ténor du barreau sait comme personne occuper le devant de scène. Qu'il s'agisse d'affaires civiles ou criminelles, c'est quand l'accusation est ardente, qu'il se sent le plus à l'aise. Même s'il reproduit l'éternelle singerie de l'avocat aux Assises, il tient la salle en haleine tant il subjugue par son art de la tirade.

Minute par minute, il raccroche l'attention, par un mot qui percute, un silence qui étonne, une grimace qui interpelle avant d'emporter le public d'un geste magistral.

Capable de plaider pendant plusieurs heures sans une redite, mais sans craindre les excès, sans redouter le ridicule, il maîtrise à merveille ce don théâtral qui parle à l'œil autant qu'à l'oreille au service d'un talent prestigieux qui fait date dans l'histoire de la justice de l'entre-deux-guerres.

Sources documentaires:

https://fr.wikipedia.org/wiki/Vincent de Moro-Giafferri



Prométhée du prétoire au nom de l'humain

Né sous le règne des Gémeaux, le voilà doté du don du verbe mais ici hors des normes avec l'art de brasser les idées laissant aller son verbiage sans limite et en toute liberté. (Soleil Gémeaux en IV sans aspect, avec Mercure conjoint à Pluton au sein d'un amas Taureau hébergeant Vénus maîtresse du signe et en compagnie de Neptune)

Prenant appui dans la réalité terrienne concrète il sait tricoter les mots avec une rare puissance au plus près de « l'enfer » des affaires criminelles.

« Défendre l'homme toujours » est son leitmotiv, comme il se doit pour ce Prométhée du prétoire qui s'attache à défendre l'humain quel qu'il soit même empêtré dans des causes paraissant indéfendables.

Ce précurseur soutient l'abolition de la peine de mort et contribue à la mise en place de l'Assistance Juridique Internationale.

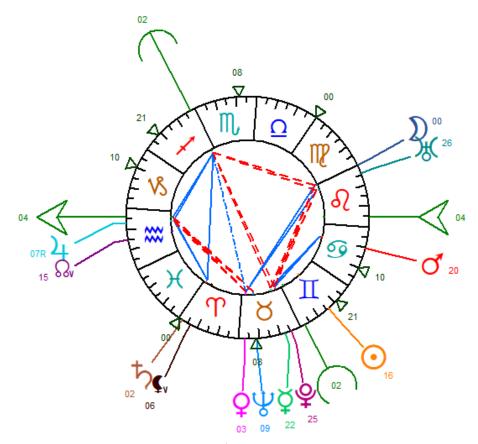
Naturellement avant-gardiste par son ascendant Verseau habité par un Jupiter incomparable pour la mise en scène et les effets de manche, il révolutionne l'art de la plaidoirie.

Occupant largement le terrain il utilise tous les registres pour capter l'attention de son auditoire.

Une adversité ardente et des situations tendues et stressantes stimulent son énergie,
renforcent son pouvoir de conviction.

Mais toujours avec le défi de défendre la part d'humanité de l'accusé. (Uranus-Lune aux doubles carrés du MC/Sagittaire et de Pluton-Mercure/Taureau en III ; Jupiter-Asc en carré à Neptune-Vénus/Taureau en II)

« Moro » inoubliable ténor du Barreau à la pointe de son époque!



Logiciel Auréas Astro PC Paris

